
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS
DU 22 SEPTEMBRE 2011

Le Conseil Communautaire s'est réuni le Jeudi 22 Septembre 2011 à 18h30 à SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL, sous la Présidence de Lionel MULLER.

Etaient présents : GRANGE Jean-Claude, COURTADON Geneviève, FRUCHARD Jean-Luc (Bromont-Lamothe), MULLER Lionel, BESSERVE Rémy (Chapdes-Beaufort), BOUCHERET Jean, MARTIN Maurice (La Goutelle), SERVIERE Gilles, ARNAUD Daniel, (Montfermy), MATARIN Gaston, Yves DEBRA, TIXIER Michel (Pontgibaud), GIRAUD-VIALETTE Janette, MEUNIER Christophe, GOY Jean-Paul (St Pierre le Chastel)

Etaient absents excusés : VERNADEL Christian, NOMY Joëlle, WALSH Damian

Secrétaire de Séance : Janette GIRAUD VIALETTE

Madame GIRAUD-VIALETTE Janette, Maire de Saint-Pierre-le-Chastel, accueille les participants et remercie les conseillers communautaires et conseillers municipaux de leur présence.

Monsieur Lionel MULLER, Président, expose l'objet de ce conseil Communautaire qui n'aura qu'un seul point à l'ordre du jour, le vote du Projet de Territoire de la Communauté de Communes Pontgibaud Sioule et Volcans, après débat, suite à une présentation de la démarche engagée et réalisée et des propositions de MATI Cabinet Conseil.

VOTE DU PROJET DE TERRITOIRE PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS

Afin de répondre à la demande du Conseil Général et à différents financeurs, la Communauté de Communes s'est engagée dans une démarche de diagnostic de territoire, accompagnée par Mati Cabinet Conseil et a souhaité profiter de ce travail pour lancer une concertation auprès de l'ensemble des élus et des partenaires pour réfléchir à un projet de territoire, répondant aux enjeux de cette nouvelle intercommunalité. Durant 6 mois, un travail de réflexion a permis aux acteurs d'échanger leur regard sur le territoire et d'imaginer un projet commun pour demain.

Le territoire de Pontgibaud Sioule et Volcans est un espace de rencontre, un espace d'ouverture entre Dômes et Combrailles, entre ville et campagne. Si l'identité locale est clairement rurale, le territoire a pleinement conscience que son avenir se joue dans sa situation géographique singulière, aux portes de Clermont-Ferrand.

La Communauté de Communes souhaite jouer la carte d'une ruralité moderne, ambitieuse, active et innovante, ouverte sur un espace métropolitain en pleine ébullition.

Parmi les liens qui unissent cette campagne à la ville, l'accueil de nouvelles populations, habitant ici et travaillant là-bas, est déjà une réalité forte. Elle est une chance pour ce territoire, permettant le maintien d'un dynamisme démographique au service d'une économie résidentielle, profitant au tissu commercial, artisanal, et à la pérennité, voire au développement à venir de services

publics. Mais cet accueil ne doit pas se faire au détriment de la cohésion sociale existante, au détriment d'une identité rurale. Il doit être mesuré, anticipé, et accompagné, tel un art de vivre ensemble, dans le respect et l'ouverture à l'autre.

Cette identité rurale, vécue à travers les hommes et les femmes du territoire, se lit également dans l'aménagement de l'espace, dans les paysages. Il s'agit ici de concilier installation de nouveaux ménages avec préservation du caractère rural des bourgs et des hameaux.

Les relations ville/campagne se sont toujours matérialisées par des flux commerciaux. La métropole de demain ne pourra se développer durablement sans renouer avec cette économie de proximité, à l'heure où le secteur agricole subit de nombreuses remises en questions, où les ménages s'interrogent de plus en plus sur le contenu de leurs assiettes, aussi bien en termes de santé, de qualité gustative, de provenance géographique, ou d'engagement éthique et éco-responsable à l'égard des producteurs et de l'environnement.

L'identité rurale locale s'affirmera grâce à une économie agricole identifiée et reconnue à l'échelle métropolitaine. Pour cela, il apparaît vital de structurer localement une production et une transformation de qualité et de proximité. Cette vocation économique agricole et agro-alimentaire ne pourra se développer sans une animation et une mobilisation forte des acteurs économiques locaux, dans la perspective d'attirer de nouveaux investisseurs. Le positionnement économique du territoire est une ambition forte pour l'avenir, à travers notamment tout le potentiel offert par l'aménagement de la zone d'activités au niveau de l'échangeur autoroutier.

Il est également primordial d'assurer le bien-être des populations locales, par une offre de services complète et accessible, un habitat diversifié répondant aux besoins de toutes les générations, un cadre de vie de qualité et un environnement préservé.

La question environnementale sera déterminante par plusieurs aspects. Du point de vue du développement durable, il est nécessaire de pouvoir transmettre aux générations à venir toutes les richesses naturelles actuelles du territoire. Par sa valorisation, cet environnement peut également devenir un facteur d'attractivité, vecteur d'image, d'identité et de reconnaissance à l'échelle métropolitaine, en jouant la carte du tourisme et des loisirs de proximité.

Le territoire de Pontgibaud Sioule et Volcans souhaite donc être un espace complémentaire à l'aire urbaine clermontoise - et non sous influence - en valorisant et développant ses diverses vocations : agricole et agro-alimentaire, résidentielle, environnementale, touristique et de loisirs. L'EPCI a pour mission de devenir un acteur incontournable du développement économique, un animateur du territoire, au service des communes et des habitants, en proposant un projet fédérateur.

Pour ce faire, cette stratégie se décline en **TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX** :

- 1. Soutenir et renforcer l'attractivité et le développement de notre territoire en tirant parti des relations urbain/rural**
- 2. Valoriser notre cadre de vie et préserver la qualité environnementale**
- 3. Construire et promouvoir l'image et la notoriété de notre espace de vie**

et **SIX AXES POUR L'ACTION** déclinés en sous-objectifs :

- I. Accueillir de nouveaux habitants dans le respect de la cohésion sociale territoriale**
 1. Accompagner les candidats à l'installation
 2. Valoriser les opportunités d'installation
 3. Mettre à l'honneur les hommes et les femmes du territoire
- II. Aménager nos villages et nos bourgs en préservant notre identité rurale**
 4. Mettre en valeur nos bourgs par des espaces publics de qualité
 5. Valoriser le patrimoine bâti
 6. Promouvoir une architecture de qualité

- III. Agir pour nos paysans et nos paysages en valorisant nos productions locales et nos savoir-faire**
 - 7. Favoriser un outil de travail performant
 - 8. Structurer et diversifier les filières
 - 9. Accompagner une agriculture durable

- IV. Animer le développement et accroître la richesse économique de notre territoire en mobilisant les forces vives**
 - 10. Soutenir le développement de commerces et de l'artisanat
 - 11. Accompagner la reprise et la création d'activités
 - 12. Attirer de nouveaux investisseurs

- V. Améliorer la qualité et l'accessibilité des services à la population**
 - 13. Structurer et maintenir les services de proximité pour toutes les générations
 - 14. Assurer une offre de logements diversifiée
 - 15. Favoriser la mobilité

- VI. Affirmer les vocations naturelle, touristique et de loisirs de notre territoire**
 - 16. Valoriser les sites naturels et touristique du territoire
 - 17. Réinventer le tourisme vert
 - 18. Développer la programmation culturelle et festive

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, VOTE le projet de territoire présenté ci-dessus.